

tissus notamment, n'en devraient pas souffrir.

C'est un cadeau en pure gracieuseté que nos législateurs font au commerce et aux industries de la Grande-Bretagne. Nous ne recevons rien en échange et ne pouvons rien recevoir puisque le Royaume-Uni, n'ayant pas de tarif de douane, n'a pas à l'abaisser en faveur du Canada pour nous faciliter l'exportation de nos produits.

Souhaitons que ce cadeau ne coûte pas trop cher aux industries canadiennes. L'avenir dira ce qu'il faut en penser.

LA BANQUE D'HOCHELAGA

Cette banque, comme le dit une annonce d'autre part, émet des lettres de crédit circulaires pour tous les pays du monde.

Le crédit de cette excellente banque canadienne est parfaitement bien établi au dehors comme au Canada. Au dehors, elle est en relations d'affaires avec les principaux établissements financiers de l'univers sur lesquels sont payables les lettres de crédit circulaires en question.

Beaucoup de nos lecteurs profiteront de l'Exposition Universelle de Paris pour voyager cette année et nous les engageons à faire usage de lettres de crédit circulaires au lieu d'emporter avec eux de l'or ou des billets qui peuvent toujours être volés ou égarés sans espoir de les retrouver. Cet inconvénient n'existe pas avec les lettres de crédit circulaires qui ne peuvent être payées qu'à ceux en faveur de qui elles ont été délivrées. En outre, avec les lettres de crédit pas de perte au change. Tout est donc avantage pour le voyageur de se munir d'une lettre de crédit avant son départ.

UNE DISPARITION

La "St. Lawrence Fire Insurance Co" nous informe qu'elle a cessé d'exister, au point de vue des affaires depuis le 23 mars courant à midi. Elle a réassuré tous ses risques à la "Ottawa Fire Insurance Co," de sorte que sa clientèle se trouve protégée malgré la disparition de la "St. Lawrence Fire Insurance Co."

Nous ne pouvons que regretter cette disparition d'une compagnie canadienne qui méritait plus d'encouragement qu'elle n'en a eu.

La "St. Lawrence Fire Insurance Co." a essuyé, il y a quelques temps, des pertes sérieuses à Québec et, bien que ses fonds aient été déposés dans une banque qui avait fermé ses portes, elle a payé le plein montant des pertes aux assurés. Elle s'est tirée avec honneur d'une situation difficile et aurait pu continuer les affaires; malheureusement les directeurs de la compagnie ont eu à constater la défection d'une partie de son personnel d'agents, pendant un moment critique et ils ont décidé de passer les affaires à une autre compagnie.

Cirage noir liquide

Borax.....	100 grammes.
Laque.....	300 do
Noir d'aniline.....	15 do
Acide gallique.....	5 do
Extrait de campêche.....	5 do
Ammoniac.....	10 do

Faites dissoudre le borax et la laque dans 2 litres d'eau chauffée à ébullition, la solution obtenue, y verser le noir d'aniline et l'extrait de campêche dissous dans 50 grammes d'eau, puis l'ammoniaque.

Laque.....	300 grammes.
Borax.....	50 do
Eau.....	100 do

Dissoudre à une chaleur douce, ajouter ass. z de noir de fumée pour rendre la solution noire. Appliquer sur le cuir avec un pinceau.